



ANNEXES

BUDGET PRIMITIF

2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-287708317-20191212-PV108-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Publication : 19/12/2019



077-287708317-20191212-PV108-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Publication : 19/12/2019



ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - SYNTHESE

BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2020

Date d'émission ou date de mobilisation	Numéro de contrat	Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Durée résiduelle (en années)	Taux		Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget	Participation de remboursement	Date de la 1ère annuité de remboursement		Dette en capital		Annuité à payer dans l'exercice 2020		ICNE 2020	
					FRW	index au 01/01/2020			de l'intérêt en capital	de l'intérêt en capital	Dette en capital à l'origine	Capital restant dû au 01/01/2020	en capital	en intérêts		Annuité à payer dans l'exercice 2020
1937	EMPRUNT de 50 millions auprès de sociétés participées															
1946	Prêt à court terme															
1937	Autres dettes															
ETAT DE LA DETTE EDITE LE 23/10/2019 FINANCE ACTIVE										61 028 814,36 €	36 396 194,70 €	3 412 485,76 €	502 643,52 €	3 915 428,28 €		
ETAT PREVISIONNEL DE LA DETTE DU SDIS AU MOMENT DE L'ELABORATION DU DOCUMENT												260 000,24 €	117 056,48 €	0,00 €		
ETAT DE LA DETTE EDITE LE 23/10/2019 FINANCE ACTIVE												3 672 486,00 €	620 000,00 €	3 910 429,28 €		

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/S/89/C0071/C du 22/01/89

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (art. de L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de traque sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-287708317-20191212-PV108-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Publication : 19/12/2019



Accusé certifié exécutoire

IV - ANNEXES													IV		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2		
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)															
Emprunts et dettes à l'étranger du contrat															
N°	Nécessité (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux effectif		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profit d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé CIN	Catégorie d'emprunt (8)
									Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163	Emprunts obligataires (Total)					81 038 810,26									
164	Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					41 328 810,26									
1641	Emprunts en euros (Total)														
117		CAISSE D'EPARGNE	02/02/2001	02/02/2001	02/02/2001	2 285 735,26	F	Taux fixe à 3,15 %	6,45	5,56	EUR	T	C	0	A-1
147		SFIL CAFIL	26/12/2002	20/12/2002	01/02/2003	5 500 000,00	F	Taux fixe à 4,72 %	4,72	4,60	EUR	T	C	0	A-1
167		SFIL CAFIL	21/12/2004	21/12/2004	01/02/2006	2 000 000,00	V	(Euros/Positif)/Fixe 0,09 sur Euro/Positif) - 0,06	2,29	0,00	EUR	T	P	0	A-1
169		SOCIETE GENERALE	20/12/2005	20/12/2005	20/03/2005	3 400 000,00	F	Taux fixe à 3,4 %	3,40	3,44	EUR	T	C	0	A-1
170		CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/12/2005	27/12/2005	27/02/2006	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,05 %	3,40	3,50	EUR	T	C	0	A-1
1730a-1730b-1730c-1730d		SOCIETE GENERALE	28/12/2007	28/12/2007	28/03/2008	658 000,00	V	(TVA COS M (Positif) + 0,0115) - Fixe -0,0115 sur TAC 03 M (Positif)	1,47	1,08	EUR	T	C	0	A-1
1730e-1730f-1730g-1730h		SOCIETE GENERALE	28/12/2007	28/12/2007	28/03/2008	2 288 400,00	V	(TVA COS M (Positif) + 0,0115) - Fixe -0,0115 sur TAC 03 M (Positif)	1,12	1,18	EUR	T	C	0	A-1
1730i-1730j-1730k-1730l		SOCIETE GENERALE	23/12/2008	23/12/2008	23/03/2009	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,68	EUR	T	C	0	A-1
1730m-1730n-1730o-1730p		SOCIETE GENERALE	23/12/2008	23/12/2008	23/03/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,69	EUR	T	C	0	A-1
1730q-1730r-1730s-1730t		SOCIETE GENERALE	13/07/2010	13/07/2010	13/10/2010	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2,50 %	2,38	2,51	EUR	T	C	0	A-1
177		SFIL CAFIL	14/02/2008	14/02/2008	01/01/2007	2 112 600,00	F	Taux fixe à 4,13 %	1,13	0,20	EUR	T	C	0	A-1
178		SOCIETE GENERALE	20/12/2008	20/12/2008	20/03/2007	3 488 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	3,30	3,02	EUR	T	C	0	A-1
181		CREDIT AGRICOLE	07/12/2007	07/12/2007	07/03/2008	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,51	4,55	EUR	T	C	0	A-1
20031602		CREDIT MUTUEL	18/12/2017	25/12/2017	31/03/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,35	1,36	EUR	T	C	0	A-1
5028155		CAISSE D'EPARGNE	10/12/2018	10/12/2018	25/03/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,43 %	1,40	1,44	EUR	T	C	0	A-1
3849106		CAISSE D'EPARGNE	14/12/2018	14/12/2018	15/03/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,33 %	1,30	1,34	EUR	T	C	0	A-1
A2514118-18499 2		CAISSE D'EPARGNE	10/12/2014	21/12/2016	21/03/2016	2 500 000,00	V	(Eurobar 03 M - 1,11) - Eurobar sur Eurobar 03 M	1,11	1,13	EUR	T	C	0	A-1
UC0736		CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/12/2017	18/12/2017	25/03/2016	7 300 000,00	V	(Eurobar 03 M - 0,69) - Eurobar 0 sur Eurobar 03 M	0,69	0,60	EUR	T	C	0	A-1
S 17E-BLF		SOCIETE GENERALE	28/12/2006	28/12/2006	28/03/2007	884 575,00	F	Taux fixe à 3,0547 %	3,85	3,97	EUR	T	C	0	A-1
S 18E-BLF		CREDIT AGRICOLE	07/12/2007	07/12/2007	07/03/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,51	4,55	EUR	T	C	0	A-1



Reception par le préfet
Publication : 19/12/2019

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominale (2)	Capital restant au 01/01/2020 (3)	Type d'instruments (4)	Durée du contrat	Dettes des primes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (la case échéance) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux variable														
Emprunts à taux fixe														
TOTAL (A)														
Emprunts à taux fixe														
TOTAL (B)														
Options d'échange (C)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 2 ou multiplicateur jusqu'à 4 capé (E)														
TOTAL (F)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (G)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la norme de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couvertures éventuelles.
 (2) Nominale : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer le mécanisme de l'instrument de financement (la typologie de la comptabilité du 25 juin 2010) sur les produits financiers (de 1 à 6).
 1 : Index zone euro / 2 : Index inflation française ou zone euro ou autre zone euro / 3 : Index zone euro / 4 : Index hors zone euro / 5 : Index d'indices hors zone euro / 6 : Autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'opération de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de contrat traité et compensés à l'article 66111, et les intérêts évalués à payer au titre de contrats d'échange et compensés à l'article 663.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et compensés au 788.



17/10/2020 10:21:19
 Réception par le service
 Publication le 20/12/2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DE BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE
REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	20					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	26 398 195 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture						
	Références de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total									0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Si cet instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, collar, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

SANS OBJET POUR LE SIDS

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges affées	Produits nets	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00			0,00

(1) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(2) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(3) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(4) La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



..... SANS OBJET POUR LE SOMS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS - PLAN - METHODES UTILISEES	A2

DUREE DES AMORTISSEMENT INCHANGE AU 31/12/2019

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Délibération du
AMORT.	Biens de faible valeur ; Seuil d'amortissement sur un an : 500 € Catégorie de biens amortis : Durée :	9 décembre 2019
AMORT.	Concessions et droits similaires - licences : 3 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Concessions et droits similaires - logiciels : 6 ans	9 décembre 2019
AMORT.	SGO Système de Gestion Opérationnel (logiciel) : 10 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Matériel de prévention et risques routiers : 7 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Matériel de transport : 2- 7 -8 -10 et 11 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Matériel informatique : 1 - 2 - 3 - 5 - 7 et 10 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Matériel de bureau, mobilier : 1 - 2 - 5 - 6 - 7 - 8 et 10 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Effets d'habillement : 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 8 - 10 et 12 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Frais d'études non suivis de travaux : 5 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Frais d'insertion non suivis de travaux : 5 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Constructions bâtiments administratifs et centres d'intervention : 30 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Autres réseaux : 3 - 5 - 7 et 10 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Matériel mobile d'incendie et de secours : 5 - 6 - 7 - 8 - 10 - 11 - 12 - 15 et 19 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Matériel non mobile d'incendie et de secours : 1 - 2 - 3 - 5 - 7 - 9 - 10 - 11 - 12 - 15 et 18 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Autre matériel d'incendie et de secours : 1 - 3 - 5 - 7 - 8 - 10 et 12 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Matériel et outillages techniques - Ateliers : 3 - 7 et 10 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Autre matériel et outillage techniques : 1 - 3 - 5 - 7 - 10 et 15 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Parking, voies et réseaux (VRD) : 30 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Travaux sur installations de chauffage : 10 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Missions de maîtrise d'œuvre (MOE) : 10 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Travaux sur toiture et couverture de bâtiments : 10 ans	9 décembre 2019

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Délibération du
AMORT.	Travaux de construction des centres de secours, des bâtiments administratifs ou des logements : 15 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Bâtiment modulaire : 15 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Travaux de réhabilitation thermique des bâtiments : 15 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Grosses réparations et créations d'installations techniques : 5 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Installations de 'base de vie chantier' : 3 ans	9 décembre 2019
AMORT.	travaux de désamiantage et démolitions : 3 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Missions : de contrôle technique (CT), de sécurité protection et santé (SPS), d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) et assistance au maître d'ouvrage (AMO) : 3 ans	9 décembre 2019
AMORT.	Projet NexSIS - Subvention d'investissement versée à l'Agence du numérique de la sécurité civile : 3 ans	9 décembre 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2020 ET PROVISIONS NOUVELLES


IV

A3



Nature et objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
	A		B	C = A + B	D	E = C - D
Provisions pour risques et charges						
<i>Provisions pour litiges et contentieux</i>						
Titre de recette à l'encontre de l'établissement MARCHEFYD suite à l'intervention du SDIS77 pour un incendie dans ses installations classées	0,00	2016	318 127,00	318 127,00	0,00	318 127,00
Titre de recette à l'encontre de la société DUBOIS concernant le paiement d'un marché de substitution suite à la défaillance de cette société qui pourrait faire à nouveau l'objet d'un recours de devant le tribunal administratif	0,00	2016	109 243,62	109 243,62	0,00	109 243,62
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise GIBERT suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2016	1 070,00	1 070,00	0,00	1 070,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise MARCHETTO suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2016	3 742,00	3 742,00	0,00	3 742,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise AXA FRANCE suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2016	10 632,00	10 632,00	0,00	10 632,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise MARCHEFYD suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2016	1 564,00	1 564,00	0,00	1 564,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise SEBBAN TRANSPORT suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2016	2 423,00	2 423,00	0,00	2 423,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise CHROM IMPEC suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2016	7 357,00	7 357,00	0,00	7 357,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise FRANCE ETANCHÉITE concernant un contentieux	0,00	2016	32 723,11	32 723,11	0,00	32 723,11
Rédamation de la société COLIAS auprès du tribunal au sujet du montant du décompte général du marché pour les travaux d'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'Etat-major du SDIS	0,00	2017	275 584,01	275 584,01	0,00	275 584,01
Contentieux sur le remboursement du sinistre en cours pour l'incendie de toiture du CIS de Nemours	0,00	2017	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise FIRST CONCEPTION suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2019	332 888,00	332 888,00	0,00	332 888,00
Titre de recette à l'encontre de l'entreprise MEN AUTOS suite à l'intervention "pollueur-payeur" du SDIS77 dans ses installations classées	0,00	2019	63 191,00	63 191,00	0,00	63 191,00
<i>Provisions pour perte de change</i>						
<i>Provisions pour grosses réparations</i>						
<i>Autres provisions pour risques</i>						
Provision pour faire face aux premières dépenses liées à des catastrophes naturelles ou des événements majeurs	0,00	2017	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Provision pour couvrir les risques corporels pour des accidents liés aux services des SPV	0,00	2017	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provision pour faire face aux premières dépenses liées à des catastrophes naturelles ou des événements majeurs	0,00	2018	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Provision pour couvrir l'auto-assurance "capital décès, accident de travail de la vie courante" contractée par le SDIS pour ses agents.	0,00	2019	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
<i>Provisions pour dépréciation</i>						
des immobilisations						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
Total	0,00		1 658 544,74	1 658 544,74	0,00	1 658 544,74

(1) provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée

 IV . ANNEXES	IV
ELEMENTS DU PLAN- ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A4

Exercice	Nature de la dépende transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépende transférée au compte 481	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812)
TOTAL					
NEANT					



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

IV
A5

N° opération :	Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :					
	DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Depenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
45... + n° d'opération						45... + n° d'opération Financement par le tiers et par				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire						040 Financement par le SDIS				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
TOTAL						TOTAL				


(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES	IV
EN  MENTS HORS BILAN	B1
SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COMMUNES DISPOSANT D'UN BUDGET PARTICULIER DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'art. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	

Article	Subvention	Objet	Nom de l'organisme	nature juridique de l'organisme	montant de la subvention
Investissement					
Fonctionnement					
6558	Autres contributions obligatoires	Contribution pour l'infrastructure nationale partageable des transmissions (INPT)	Ministère de l'intérieur	Administration publique d'état	278 561,00
6558	Autres contributions obligatoires	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique	FIPHFP	Administration publique (Caisse des dépôts et consignations)	5 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	Contribution pour l'épargne-retraite complémentaire des élus	CAREL	Mutuelle	5 000,00
6573	Subvention aux organismes publics	Accréditation pour des opérations extérieures	INSARAG	Organisme européen d'accréditation sur mandat de l'ONU	6 000,00
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	Aide au fonctionnement de l'association	Amicale de l'état-major	association loi 1901	13 059,00
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	Aide au fonctionnement de l'association	Amicale du centre de formation de Gurcy-le-Château	association loi 1901	2 714,00
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	Aide au fonctionnement de l'association	Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Seine et Marne	association loi 1901	22 539,00
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	Aide au fonctionnement de l'association	Union départementale des sapeurs-pompiers	association loi 1901	91 000,00
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	Aide au fonctionnement de l'association	Comité des œuvres sociales	association loi 1901	761 050,00
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	Aide au fonctionnement de l'association	Œuvre des pupilles	association loi 1901	4 891,00
6745	Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé	Aides réglementaires au personnel	Service Action Sociale du SDIS 77	Service propre du SDIS 77	69 620,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) objet pour lequel est versée la subvention

IV -- ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN -- ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)	B2

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redéviance de l'exercice	Montant des redéviances restant à courir				Cumul restant	Total (f)
					2018	2020	2021	2022		
Credits-baills mobiliers										
Credits-baills immobiliers										
TOTAL				NEANT						



(f) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN -- ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cointercontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cointercontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts investissements (1)	Somme nette des parts investissements (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement relatif à valeur au cointercontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2020	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
Au profit d'organismes privés							
TOTAL NEANT							

	IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS SUR BILAN -- ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/2020	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevances de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir en annuités							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							
TOTAL					0	0	0

III - ANNEXES - ENGAGEMENTS 2019	III
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	B6

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Année N° de l'AP	Intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé (1)	Crédits de paiement antérieurs (2)	Crédits de paiement 2019 (3)	Crédits de paiement ouverts 2020 (4)	Reste à financer 2021 (5)	Reste à financer (>2021) (6)
2009 - 03 PPOH	CONSTRUCTION ET REHABILITATION CS 07	117 063 516,30	17 495 777,33	134 549 323,63	83 339 220,81	9 812 150,50	7 297 500,00	6 844 495,00	27 255 957,33
2012 - LOG	RENOUVELLEMENT LOGEMENTS	4 800 000,00		4 800 000,00	1 564 064,89	80 000,00	65 000,00	100 000,00	2 990 935,11
2017 - 17SS120	SS INVESTISSEMENT 2017-2020	4 000 000,00	242 950,62	4 242 950,62	1 979 035,14	1 269 355,48	1 000 000,00		
2018 - 18SS3M20	SSM INVESTISSEMENT 2018-2020	822 328,20		822 328,20	166 605,55	335 270,19	163 700,00	156 752,46	
2019 - 19GURCY21	GURCY FORMATION 2019-2021	247 160,00		247 160,00		149 865,00	63 120,00	34 175,00	
2019 - 19IABI21	IABILLEMENT INVESTISSEMENT 2019-2021	2 413 662,00	-161 265,00	2 252 397,00		1 025 594,00	1 226 803,00		
2019 - 20PPE22	PROGRAMME PLURIANNUEL D'EQUIPEMENT 20-22	12 990 000,00	379 134,00	13 369 134,00			6 266 334,00	7 102 600,00	
2019 - 19NEXIS21	MISSION NEXIS 7 (2019-2021)	1 020 000,00		1 020 000,00		569 779,00	66 860,00	384 361,00	
2020 - 20SMG22	SMG INVESTISSEMENT 2020-2022		645 000,00	645 000,00			215 000,00	215 000,00	215 000,00
2020 - GEDEV20	GESTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE 20-22		8 609 026,00	8 609 026,00			4 819 163,00	3 789 863,00	

(1) Total cumulé au 01/01/2020 = montant réel des programmes ayant des inscriptions de CP 2020 et ultérieurs

(2) Crédits de paiement antérieurs = total mandaté au 31/12/2018

(3) Crédits de paiements ouverts 2019 après DM4 2019

(4) Crédits de paiement ouverts au BP 2020

(5) Reste à financer 2021 = crédits de paiement inscrits en 2019 sur année 2021

(6) Reste à financer > 2021 = crédits de paiement inscrits en 2019 sur années > 2021

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS



BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV

B7

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	crédits de paiement au titre de l'exercice 2020 (2)	restes à financer de l'exercice 2021	restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL (NEANT)	-	-	-	-	-	-	-

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé certifié exécutoire

IV ANNEXES

Réception par le préfet : 19/12/2019

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020 (A)

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI PERMANENT							
EMPLOIS FONCTIONNELS		2	0	2	2		2
SERVICES GENERAUX							
Colonel hors-classe	A	2	0	2	2		2
Colonel	A	1	0	1	1		1
Lieutenant-colonel	A	18	0	18	18		18
Commandant	A	26	0	26	23		23
Capitaine	A	40	0	40	38		38
Lieutenant hors classe	B	22	0	22	13		13
Lieutenant 1ère classe	B	72	0	72	59		59
Lieutenant 2ème classe	B	19	0	19	11		11
Adjudant	C	408	0	408	394		394
Sergent	C	480	0	480	474		474
Caporal-chef	C	4	0	4	4		4
Caporal	C		0		175		175
Sapeur	C	221	0	221	2		2
Total services généraux		1 313	0	1 313	1 214	0	1 214
SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL							
Médecin de classe exceptionnelle	A						
Médecin hors classe	A	10	2	12	6	2	8
Médecin de 1ère classe	A						
Médecin de 2ème classe	A						
Pharmacien de classe exceptionnelle	A						
Pharmacien hors classe	A	2	0	2	2		2
Pharmacien de 1ère classe	A						
Pharmacien de 2ème classe	A						
Cadre supérieur de santé	A						
Cadre supérieur de santé 1ère classe	A	7	0	7	7		7
Cadre supérieur de santé 2ème classe	A						
Infirmier hors classe	A						
Infirmier de classe supérieure	A	10	0	10	9		9
Infirmier de classe normale	A						
Total service de santé et de secours médical		29	2	31	24	2	26
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Administrateur	A	1	0	1	1		1
Chargé de mission	A	1	0	1	0		0
Directeur territorial	A						
Attaché hors classe	A	13	0	13	10	1	11
Attaché principal	A						
Attaché	A						
Rédacteur principal 1ère classe	B						
Rédacteur principal 2ème classe	B	34	0	34	29		29
Rédacteur	B						
Adjoint administratif principal 1ère classe	C						
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	111	0	111	101		101
Adjoint administratif de 1ère classe	C						
Adjoint administratif de 2ème classe	C						
Total filière administrative		160	0	160	141	1	142
FILIERE TECHNIQUE							
Ingénieur en chef hors classe	A						
Ingénieur en chef	A	22	0	22	14	6	20
Ingénieur principal	A						
Ingénieur	A						
Technicien principal 1ère classe	B	32	0	32	24	1	25
Technicien principal 2ème classe	B						
Technicien	B						
Agent de maîtrise principal	C	37	0	37	34		34
Agent de maîtrise	C						
Adjoint technique principal de 1ère classe	C						
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	108	0	108	97		97
Adjoint technique de 1ère classe	C						
Adjoint technique de 2ème classe	C						
Total filière technique		199	0	199	169	7	176
FILIERE MEDICO-SOCIALE							
Psychologue territorial	A	1	0	1	0	1	1
Infirmier territorial	B	0	0	0	0		0
Assistant socio-éducatif	A	1	0	1	1		1
Total filière médico-sociale		2	0	2	1	1	2
TOTAL		1 705	2	1 707	1 551	11	1 562

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020 (B)

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES	SECTEUR	RENUMERATION	CONTRAT		EFFECTIFS
			INDICE	FONDEMENT DU CONTRAT	NATURE DU CONTRAT	
Ingénieur	A	TECH	indice maxi : 966 indice mini : 379	Art.3-3 alinéa 2°	CDD	6
Attaché	A	ADM	indice maxi : 966 indice mini : 379	Art.3-3 alinéa 2°	CDI	1
Psychologue	A	MS	indice maxi : 966 indice mini : 379	Art.3-3 alinéa 2°	CDD	1
Médecin et pharmacien	A	SPP	indice maxi : 966 indice mini : 429	Art.3-3 alinéa 2°	CDI CDD	1 1
Technicien	B	TECH	indice maxi : 558 indice mini : 322	Art.3 - 2	CDD	5
Rédacteur	B	ADM	Indice maxi : 544 indice mini : 306	Art.3 - 2	CDD	0
Adjoint administratif	C	ADM	indice maxi : 297 indice mini : 388	Art.3 alinéa 2	CDD	4
Adjoint technique	C	TECH	indice maxi : 297 indice mini : 388	Art.3 alinéa 2 ou Art.3 - 1	CDD	4
Sapeur	C	SPP	indice : 325	Art.3 alinéa 2 ou Art.3 - 1	CDD	18
Total						41

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEURS :

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

MS : Médico-social

MI : Médico-technique

SP : Sportif

ANIM : Animation

ENT : Entretien

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020		
contrats de droit privé		
GRADES OU EMPLOIS	Effectifs	Emplois
	Budgétaires	Pourvus
Contrat d'apprentissage	18	18

IV – ANNEXES

IV


AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

(Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).


Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 70 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				NEANT


(1) Sièges de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).


	IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS		C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

	IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		C3.2


Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
NEANT					

BUDGET PRINCIPAL – 2020

	IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Les budgets annexes du SDIS : Restaurant de l'Etat-major – Service d'hébergement et de restauration de Gurcy-le-Château ont été intégrés au budget principal au 01/01/2019

	IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		C3.4

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
NEANT				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-287708317-20191212-PV108-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Publication : 19/12/2019

